



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°554) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE RAMEAU, A MME
DELATTRE**

**DÉCISION N° AU-18-377
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de Madame Alice DELATTRE, domiciliée au 9, rue Charles-Pathé à VINCENNES - 94300, afin de s'exercer seule au piano, les jeudis du 8 novembre 2018 au 4 juillet 2019 de 9 h à 10 h 30 dans la salle Rameau ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec Madame Alice DELATTRE, domiciliée au 9, rue Charles-Pathé à VINCENNES - 94300, une convention de location de salle, afin de s'exercer seule au piano, les jeudis du 8 novembre 2018 au 4 juillet 2019 de 9 h à 10 h 30 dans la salle Rameau ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET